

# Les modalités d'inscription

Les modalités d'inscription



## Pour participer à un projet Objectif nature, procédez par étapes...

Depuis 1988, près de 450 000 écoliers, soit 18 950 classes ont vécu une animation nature dans le cadre de ce projet éducatif. Chaque année, les règles de participation sont établies et évoluent en fonction de critères définies par les organisateurs et leurs contraintes budgétaires. Afin de prétendre à une animation dans le cadre de ce programme, nous vous conseillons de :

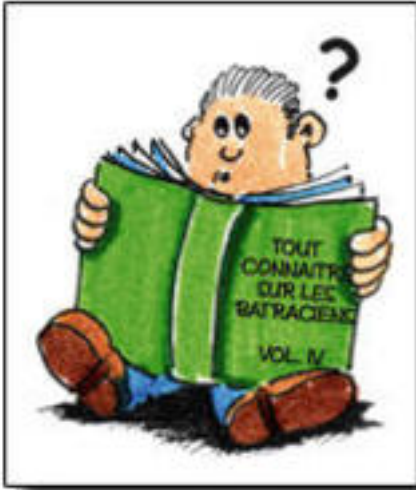


1 - Vérifiez si votre établissement scolaire peut prétendre à une animation dans le cadre de ce programme

Il est nécessaire que votre établissement scolaire soit situé dans la région Nord/Pas de Calais.

2 - Procurez-vous le catalogue

Vous pensez qu'une animation nature conforterait votre projet d'éducation à l'environnement et au développement durable. Courant janvier, procurez - vous le catalogue dans votre circonscription ou téléchargez le dans la rubrique catalogue .



3 - Prenez garde à ce que le projet corresponde au niveau scolaire de vos élèves

Le contenu et les modes d'apprentissage sont adaptés au niveau scolaire des élèves. Le rythme a été également étudié en fonction de l'âge des enfants. Actuellement, les classes de l'école maternelle et élémentaire sont concernées, ainsi que les classes de CLIS, SEGPA (6ème) et IMP.

4 - Ne négligez pas les délais d' inscription...

Très vite, courant janvier, rapprocher de votre conseiller pédagogique ! cette démarche est identique, depuis 2012 pour toutes les écoles de l' Académie , tous les établissements scolaires du Nord Pas-de-Calais.



5 -  
Attendez  
une  
confirmation  
par courrier

<p>Si votre candidature a pu être retenue. Un courrier vous sera envoyé et précisera votre date de sortie et de préparation. La préparation est obligatoire et conditionne la sortie. Sur cette lettre vous aurez également les coordonnées de la classe binôme. N'hésitez pas à vous rapprocher d'elle pour organiser un co-voiturage pour la préparation. Pour votre sortie avec la classe, le transporteur vous enverra également un courrier avec les horaires qui ne peuvent pas être modifiés.</p>	
--	--

[Contactez-nous pour tous renseignements](#)